REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

24570069500241	CCCE BOIS ET ENERGIE
	POSTE COMPTABLE : SGC HAYANGE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M4

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2023

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS (projet de budget) - 2023

Sommaire

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A - Elements du brian A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	24
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	26
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	28
A3.2 - Etalement des provisions	29
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	32
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	33
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	34 35
·	36
A6 - Etat des charges transférées	37
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	31
B - Engagements hors bilan	20
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	40
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	41
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	42
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	43
B1.7 - Etat des engagements reçus	44
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	45
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46
C - Autres éléments d'informations	47
C1.1 - Etat du personnel	47
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	50
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	51
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	52

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽¹⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régles rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

ES Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).
- V Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

	_	EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	27 494,00	-4 153,81		
رسا	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)		
T	REPORTE (2)	0,00	31 647,81		
[==	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	27 494,00	27 494,00		
,,	IF	INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	7 481,00	3 009,28		
_	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	(si solde négatif)	(si solde positif)		
T	SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0,00	4 471,72		
	= = =				
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	7 481,00	7 481,00		
		TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	34 975,00	34 975,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits volés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES Publié le ID : 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l exercice (1)	(2) II	nouvelles	111	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	4 700,00	0,00	8 499,72	8 499,72	13 199,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00	26 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	00,0	0,00	10,00
To	otal des dépenses de gestion des services	17 710,00	0,00	21 499,72	21 499,72	39 209,72
66	Charges financières	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
68	Dotations aux provisions et dépréciate (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	to the first	2 985,00	2 985,00	2 985,00
To	tal des dépenses réelles d'exploitation	18 310,00	0,00	24 484,72	24 484,72	42 794,72
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		3 009,28	3 009,28	3 009,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	7 612,00	and the second	0,00	0,00	7 612,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	400	0,00	0,00	0,00
To	tal des dépenses d'ordre d'exploitation	7 612,00		3 009,28	3 009,28	10 621,28
	TOTAL	25 922,00	00,0	27 494,00	27 494.00	53 416,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 53 416,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL
		1			E EE	IV = 1 + II + III
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 153,00	0,00	-4 153,81	-4 153,81	19 999,19
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	00,0	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Fotal des recettes de gestion des services	24 153,00	0,00	-4 153,81	-4 153,81	19 999,19
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
T	otal des recettes réelles d'exploitation	24 153,00	0,00	-4 153,81	-4 153,81	19 999,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 769,00		0,00	0,00	1 769,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	1 769,00		0,00	0,00	1 769,00
	TOTAL	25 922,00	0,00	-4 153,81	-4 153,81	21 768,19

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 31 647,81 =

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 53 416,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	8 852,28
D'INVESTISSEMENT (8)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) SI la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles		
		1	(2) II		111	1V = I + II + III
20	Immobilisations incorporeiles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 343,00	0,00	7 481,00	7 481,00	8 824,00
22	immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 343,00	0,00	7 481,00	7 481,00	8 824,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (5)	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	00,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	des dépenses réelles d'investissement	5 843,00	0,00	7 481,00	7 481,00	13 324,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 769,00		0,00	0,00	1 769,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	1 769,00		0,00	0,00	1 769,00
	TOTAL	7 612,00	0,00	7 481,00	7 481,00	15 093,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 =

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 093,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	(",	
		1	(2) II		III	IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ^o et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	00,00
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		3 009,28	3 009,28	3 009,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	7 612,00		0,00	0,00	7 612,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre d'investissement	7 612,00	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	3 009,28	3 009,28	10 621,28
	TOTAL	7 612,00	0,00	3 009,28	3 009,28	10 621,28

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 4 471,72 =

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 15 093,00

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Pour information:

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

8 852,28

- (1) Cf. Modalités de vote l.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \; DE \; 023 = RI \; 021 \; ; \; DI \; 040 = RE \; 042 \; ; \; RI \; 040 = DE \; 042 \; ; \; DI \; 041 = RI \; 041 \; ; \; DE \; 043 = RE \; 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGE BALANCE GENERALE DU BUDGET

Publié le ID : 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	8 499,72		8 499,72
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00		13 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 985,00		2 985,00
023	Virement à la section d'investissement		3 009,28	3 009,28
	Dépenses d'exploitation – Total	24 484,72	3 009,28	27 494,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 494,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)	to temperature fills	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	7 481,00	0,00	7 481,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	. 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	0,00	7 481,00	

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	z z
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 481,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Publié le ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	-4 153,81		-4 153,81
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	-4 153,81	0,00	-4 153,81

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	31 647,81
	=

	l 27 494.00 ll
TATAL DEC DESCRITES INCADIALIA HARISH FIRSH LEST	21 737.00 1
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00	
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	
18	Comptes liaison : affectat° BA, régles	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00	
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00	
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00	
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00	
3	Stocks	0,00	0,00	0,00	
021	Virement de la section d'exploitation		3 009,28	3 009,28	
	Recettes d'investissement – Total 0,00 3 009,28 3 009,28				

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	4 471,72
	+
AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
	et:
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 481,00

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régle applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 700,00	8 499,72	8 499,72
6063	Fournitures entretien et petit équipt	500,00	7 499,72	7 499,72
6066	Carburants	200,00	700,00	700,00
6132	Locations immobilières	4 000,00	300,00	300,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
TOTA	L = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	17 710,00	21 499,72	21 499,72
66	Charges financières (b) (8)	600,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	550,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	00,0
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0.00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	00,0	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	2 985,00	2 985,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	18 310,00	24 484,72	24 484,72
023	Virement à la section d'investissement	0,00	3 009,28	3 009,28
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	7 612,00	0,00	0,00
6811	Dot, amort, Immos incorp. et corporelles	7 612,00	0,00	0,00
TOTAL I	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	7 612,00	3 009,28	3 009,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0.00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	7 612,00	3 009,28	3 009,28
	S DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	25 922,00	27 494,00	27 494,00

	т
RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 494,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	50,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 153,00	-4 153,81	-4 153,81
707	Ventes de marchandises	24 153,00	-4 153,81	-4 153,81
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	00,0
75	Autres produits de gestion courante	00,0	0,00	0,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	24 153,00	-4 153,81	-4 153,81
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0.00	0.00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	24 153,00	-4 153,81	-4 153,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 769,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 769,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 769,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	25 922,00	-4 153,81	-4 153,81

	т
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	31 647,81
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	27 494,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
- (2) cf. Modalités de vote l.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Cs chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSE ID: 057-245700695-2023041 2-C20230411_19_FI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 343,00	7 481.00	7 481,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 343,00	7 481,00	7 481,00
22	Immobilisations reques en affectation (hors opérations)	0,00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 343,00	7 481,00	7 481,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0.00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	4 500,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectate (BA,régle)	00,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	4 500,00	0,00	90,0
Tota	ıl des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0.00
	TOTAL DEPENSES REELLES	5 843,00	7 481,00	7 481,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 769,00	0,00	0,0
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 769,00	0,00	0,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	1 769,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 769,00	0,00	0,0
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	7 612,00	7 481,00	7 481,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 481,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTE ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	00,0
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	00,0	0,00	00,0
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0.00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0.00
26	Participat ^o et créances rattachées	00,0	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0.00	0,00
Tot	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	00,0
	TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 009,28	3 009,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	7 612,00	0,00	0,00
28131	Bâtiments	7 612,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRE	ELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	7 612,00	3 009,28	3 009,28
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 612,00	3 009,28	3 009,28
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	7 612,00	3 009,28	3 009,28

	+
RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	4 471,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 481,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, i.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	Envoyé en préfecture le 26/0	4/2023
	Reçu en préfecture le 26/04/2	2023
III – VOTE DU BUDGET	Publié le	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN	ID : 057-245700695-2023041	2-C20230411_19_FI-BF

23	
BS - 2023	
ERGIE -	
SETEN	
CCE BOIS	
CCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	
L ENERO	
BOIS ET E	
CCCEB	

	IV – ANNEXES	-			IV
ELEMENTS DU BILA	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DET	TTE - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	TRESORERIE		A1.1
	A1.1 – DETAIL DES CRE	IL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)	IE (1)		
	Date de la		Montant des remboursements N-1	boursements N-1	
Nature (Pour chaque lione, indiquer le numéro de contrat)	décision de Montant maximum autorisé réaliser la ligne au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement					
51928 Autres avances de trésorerie					
					A THE WAY OF STREET
51931 Lignes de tresorerie					
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt					
		All letters are desirable as a property of			
5194 Billets de trésorerie					
5198 Autres crédits de trésorerie					
					1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1. 1
519 Crédits de trésorerie (Total)	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

(1) Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération de l'assormé ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Is'agit des inérèis complabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur itgne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont complabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur itgne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur itgne de trésorerie pour lesquels les intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trage sur itgne de trésorerie pour lesquels les intérêts compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trèsorerie pour lesquels les intérêts au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trèsorerie pour lesquels les intérêts au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de trèsorerie pour lesquels les intérêts au compte 6615, sauf pour les emprunts au compte 6615 et de comple 6618. Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

9_FI-BF

				V – ANN	ANNEXES								2	
The second secon	ELEMENTS DU BILAN		ETAT DE L	A DE	- REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	ON PAR	NATURE	DE DE	<u> 1</u> E				A1.2	
		A1.2 –	– REPARTIT	NO NO	PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)	DETTE (I	hors 1644	9 et 166						
					Emprunts et	dettes à l'orie	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						 	
			Date	;		ř		Taux initial	nițial		Pério-	- Ijou	Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation	premier rembour- sement	Nominal (2)	taux d'intérêt (3)	index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	d'amor- tissement (7)	rembour- sement anticipé	gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					00'0								N/O	
	d d													
164 Emprunts auprès A'érablissement de crédit (Total)					67 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					67 000,00									
50013203	CAISSE FEDERALE DE	18/10/2017	2017-12-15	28/02/2018	67 000,00	ш		1,150	1,150	EURO	⊢	X Autres	z	A -1
1643 Emprunts en devises (total)	The second secon				00'0									
								NICE OF STREET						
16441 Emprunts assortis d'une option de trage sur ligne de trésorerie (total)	All Control				00'0				00 (137) M. (137)					
165 Dépôts et cautionnements recus (Total)					00'0			01551/41 1419/53 1419/53						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					00'0									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					00'0									ublie 0 : 05
					William .	N. S.				经				
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									457006
1681 Autres emprunts (total)					00'0									95-2
								100 × 100 ×						2023
1682 Bons à moyen terme					00'0									3041
négociables (total)				100										2-C2
1687 Autres dettes (total)					00'0									0230
														411
Total général					67 000,00									_19_

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Publié le

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 - (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de réference et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euritor 3 mois).

 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

 (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

 (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressit, F pour in fine, X pour autres à préciser.

 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités lerritoriales).

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV - ANNEXES

A1.2 \geq

Envoyé en préfecture le 26/04/2023
Reçu en préfecture le 26/04/2023

ID :057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Publié le

ICNE de l'exercice 00'0 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 00'0 0,00 80,0 90,0 0,00 80,0 0,00 0,00 0,00 Intérêts perçus (le cas échéant) 9 509,52 0,00 509,52 509,52 0,00 0,0 0,00 0,00 00'0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 509,52 Annuité de l'exercice Charges d'intérêt (12) 4 359,88 0,00 0,0 0,00 4 359,88 4 359,88 0,00 00'0 0,00 0,0 00'0 00'0 0,0 90,0 4 359,88 Capital à la date Níveau de taux de vote d'intérêt budget 1,150 킁 ₹ Emprunts et dettes au 01/01/N Index (13) de taux (12) Type ш (en } années) résiduelle Durée 10,00 45 935,97 0,0 45 935,97 00'0 00'0 8 0,00 0,00 000 900 00'0 00'0 0,00 Capital restant dû au 45 935,97 45 935,97 01/01/N couverture d'emprunt éventuelle Catégorie après Ξ Ā-1 0,00 9,0 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 90,0 0,00 0,00 0,00 0,0 9,0 8,0 Montant couvert Couverture? **8** € Z (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de 168 Emprunts et dettes assimilés (Total) 16441 Emprunts assortis d'une option de 164 Emprunts auprès d'établissement 165 Dépôts et cautionnements reçus 1682 Bons à moyen terme négociables tirage sur ligne de trésorerie (total) (9) 1675 Dettes pour METP et PPP (total) 167 Emprunts et dettes assortis de 1678 Autres emprunts et dettes (total) 163 Emprunts obligataires (Total) conditions particulières (Total) 1643 Emprunts en devises (total) 1641 Emprunts en euros (total) Total général (681 Autres emprunts (total) Nature 1687 Autres dettes (total) contrat) de crédit (Total)

50013203

(Total)

42,03 42,03 0,00 0,00 0,00

00'0

(total)

⁽⁹⁾ S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture »

⁽¹¹⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽¹²⁾ Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage). (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

Page 21

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget. (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 68111. (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	T DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DE

BEDABTITION DES EMPRINTS DAR STRUCTIBE DE TAIIX (HOBS A1) A1 2.

Part Charles and the control part Part Charles			1.5.1 A	AI.3 - DEPARTITION DES		2100	כ חאיו נ) 	ר 17 1	EMPRONIS PAR SINUCIONE DE LAUX (NORS AL	, [ilian .			F
Prince P					-						Таџх	Niveau			% par	
Present au terror (le cas elon le recipe (le cas elon le cas elon le recipe (le cas elon le cas elon le recipe (le cas elon le cas elon le recipe (le cas elon le ca	Emprunts ventilés par										maximal	du taux		Intérêts à	type de	
selon le errice (le cas capital chieant) (11) 000	structure de taux selon le			,			ates des		,		après	. ti	Intérêts à payer	percevoir au	taux	
tercioe (le cas crucioe (le ca	riscule le plus élevé	Organisme prêteur ou	Nominal (2)	Capital restant						Coût de sortie (7)	couver-	date de	an cours de	cours de	el uoles	
(1,1) (the hard) Oct	(Pour chaque ligne, indiguer le	chef de file]	dû au 01/01/N (3)							ture	vote du	l'exercice (10)	l'exercice (le cas	capital	
Up OF OF<	numéro de contrat) (1)										éventu-	budget		échéant) (11)	restant	
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00											elle (8)	(6)			dű	—
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	Echange de taux, taux variable															
00° 00° 00° 00° 00° 00° 00° 00° 00° 00°	simple piafonné (cap) ou															# PEEP
80 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0	encadre (tunnel) (A)	The second secon	000	000						00.0			000	00.0	0.00	
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	IOIAL (A)		on'o	note						onia.			The second secon		Carlotte Carlotte	Ω
00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'0 00'	Barrière sImple (B)															
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	TOTAL (B)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0	
00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Option d'échange (C)															
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	TOTAL (C)		00'0	0,00						00'0			00'0	00'0	00'0	-
00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé															
00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(5) TOTAL (D)		0,00	0,00						00'0			00'0	00'0	00'0	
00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Multiplicateur jusqu'à 5 (E)															
00 0 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 0	TOTAL (E)		00'0	00'0						00'0			09'0	00,00	00'0	_ 1
00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Autres types de structures (F)															
000 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF	TOTAL (F)		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	00'0	
057-245700695-202304112-C20230411_19_FI-BF	TOTAL GENERAL		00'0	00'0						00'0			00'0	00'0	0	Put
) Répartir les emprunts selon le ty) Nominal : montant emprunté à Ir.) En cas de couverture partielle d') Indiquer la classification de l'indiuro ou écart d'indigos dont l'un est in a nou ecart d'indigos dont l'un est i) Taux hors opération de couvertu.) Taux hors opération de couvertu.) Taux hors opération de couvertu.) Coût de sortie : indiquer le montal) Montant, index ou formule.) Montant, index ou formule.) Indiquer les intérêts à payer au 1) Indiquer les intérêts à percevoir 1) Indiquer les intérêts à percevoir 1)	pe de structure de taux (de A à Forigine. En cas de couverture par un emprunt, indiquer séparément les sous-jacent suivant la typologines sons-jacent suivant la typologiner sons euro / 5 : écarts d'indiquer le montant, l'index ou re. Indiquer le montant, l'index ou ant de l'indemrité contractuelle d'ant de l'indemrité contractuelle d'opérations de couverture éventur intite du contrat d'échange et rau titre du contrat d'échange et	selon la classification rifelle d'un emprunt, inc it sur deux lignes la pai gje de la circulaire du : ces hors zone euro / 6 u la formule correspont u la formule correspont le remboursement défit le less. Pour les emprun ilisés à l'article 66111 (comptabilisés au 768.	ide la charte de bonn diquer séparément su ri du capital restant di 25 juin 2010 sur les p : autres indicas. dent au taux maximal dent au taux maximal nitif de l'emprunt au 0 its à taux variables, in et des intérêts éventur	e conduite) en fi r deux iignes la l'oouvert et la pi roduits financiei du contrat de pri du contrat de pri 1/01/N ou le cas diquer le niveau els à payer au ti	onction du ris part du nomi art non couve rs (de 1 à 6). êt sur toute li rêt sur toute li rêt sur toute li s'échéant, à I u du taux à la itre du contra	sque le plus âlt mat couvert et lerte. 1 : Indice zon a durée du cor la ducée du cor la prochaine di la prochaine de coi la déchange et it d'échange et la coi la prochaine de coi la prochaine de coi la co	la part non cou la part non cou ne euro / 2 : Inr ntrat. arte d'échéance du budget. t comptabilisés	r toute la durée iverte. dices inflation fr à l'article 668.	de vie du contrat de ançaise ou zone eu	prêt et après ro ou écart et	opérations d	le couverture éventure es / 3 : Ecart indice :	alles. zone euro / 4 : Indices	: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BI	plié le 👳

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

	N DE L'ENCOU	
	N DE L	
	A REPARTITION	
	LA REP	
ES	A DETTE - TYPOLOGIE DE LA	
NNEXES	TYPOLO	
IV – A	ETTE ~	
	77	
	AT DI	

ELEMENTS DU BILAN – ET

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

					(:\)		
		(1)	(3)	(3)	(4)	(2)	(9)
É	indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre		écarts d'indices dont l'un	euro	
Structure			ces indices		est un indice nois zone		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de	Nombre de		0	0	O	o	
(aux fixe confre faux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	produits % de l'encours	00 001	00 0	000	00'0	0.00	
unique). Taux variable simple platonné (cap) ou	Montant en euros	45 935,97	00'0	00'0	00'0	00'0	
lauria)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	00,0	0:00	
	Montant en euros	00'0	00'0	00,0	00'0	00'0	
	Nombre de produíts	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00	, in the second second
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00,0	00'0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	00'0	0,00	0°00	0,00	00'0	
-	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	0,00	00,0	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0	
	Montant en euros	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	200
	Nombre de produits			4876 (1)			Publié D : 05
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						00'0 57006
(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.	irations de couverture	éventuelles.					595-20230412-C20230411_19_FI-BF

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

N	A1.5
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Canada Ca							Instrument de couverture	verture				
Campanios de ciacamina I									Periodicité		Primes éventuelles	intuelles
(Pour chaque ligne, indiquer Référence de	Capital restant	Date de fin	Organisme	Type de	Nature de la couverture	Notionnel de	Date de début Date de fin	Date de fin	de	Montant des	Primes payées	Primes
<u>-</u>	dû au 01/01/N	du contrat	co-contractant	couverture (3)	(change on	rinstrument de couverture	du contrat	du contrat	des	diverses	pour l'achat	reçues pour la vente
					taux)				intérêts (4)		d option	d'aption
Taux fixe (total)	00'0					00'0				0,00	00'0	00'0
Taux variable simple	000					00'0				0,00	0,00	00'0
Taux complexe (total) (2)	00'0					00'0				00'0	0,00	00'0
Total	0,00					00'0				00'0	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un faux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Page 25

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Publié le

A1.5 ≥ IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

				Effet de l'in:	Effet de l'instrument de couverture	ure		
Instruments de couverture		Taux payé	van	Taux recu (7)	n n	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	s depuis l'origine du contrat	Catégorie d'emprunt (8)
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	хари	Niveau de faux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération Après opération de couverture
Taux fixe (total)			Party of the second second	And the second s		00'0	0,0	0
Taux variable simple (total)						00'0	0,0	0
Taux complexe (total) (2)						00'0	0'0	0
Total						00'0	0'0	0
THE STATE OF THE S								

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formute de taux.

(6) Pour les emprunts à laux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (ct. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	-Envoyé en préfecture le 26/04/2023
	Reçu en préfecture le 26/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 - AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	Envoyé en préfecture le 26/04	/2023	
	Reçu en préfecture le 26/04/2	023	
IV – ANNEXES	Publié le	IV:	
ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-20230412	2-C20230411_19_FI-	·BF
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENT	S	A2	

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	2020-03-03
CGCT): 2000 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Logiciels	2	03/03/2020
L	Voitures	5	03/03/2020
L	Camions / Véhicules industriels	8	03/03/2020
L	Mobilier	10	03/03/2020
L	Matériel de bureau électrique / électronique	5	03/03/2020
L	Matériel informatique	5	03/03/2020
L	Matériels classiques	10	03/03/2020
L	Coffre-fort	30	03/03/2020
L	Installations et appareils de chauffage	20	03/03/2020
L	Appareils de levage-ascenseurs	30	03/03/2020
L.	Appareils de laboratoire	10	03/03/2020
L	Equipements de garages et ateliers	15	03/03/2020
L	Equipements des cuisines	15	03/03/2020
L	Equipements sportifs	15	03/03/2020
L	Installations de voirie	30	03/03/2020
L	Plantations	20	03/03/2020
L .	Autres agencements / aménagements de terrains	30	03/03/2020
L	Bâtiments légers, abris	10	03/03/2020
L	Installations électriques/téléphoniques, aménageme	20	03/03/2020
L	Immeubles productifs de revenus	30	03/03/2020

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES <u>DEPRECIATIONS</u>

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
	PROVISIO	NS ET DEPRECIA	ATIONS BUDGET	AIRES		
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00	$A(x_0^{-1}) \in F(E_0) \cap E_0$	0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	ET DEPRECIATI	ONS SEMI-BUDG	ETAIRES		
Provisions pour risques et charges (2)	0,00	4004546	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - E	Envoyé en préfecture le	26/04/2023
	Reçu en préfecture le 26	6/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le	IV:
ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-202	30412-C20230411_19_FI-BF
ETALEMENT DES PROVISIONS		A3.2

A3.2 - ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS -Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

IV - ANNEXES

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

ELEMENTS DU BILAN **EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
,į	ISES TOTALES A COUVRIR PAR DES DURCES PROPRES =A + B	l 6 269,00	0,00	0,00
16 Emp	orunts et dettes assimilées (A)	4 500,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	4 500,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépen: (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	1 769,00	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			_
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 769,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	6 269,00	0,00	0,00	6 269,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

C	CCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023	Envoyé en préfecture le 26/04/20	023
		Reçu en préfecture le 26/04/2023	3
	IV – ANNEXES	Publié le	IV
	ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-20230412-0	20230411_19_FI-BF
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECET	TES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Libellé (1) Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)		Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 612,00	3 009,28	VI 3 009,28	
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00	
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		7 612,00	3 009,28	3 009,28	
15	Provisions pour risques et charges				
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
28	Amortissement des immobilisations				
28131	Bâtiments	7 612,00	0,00	0,00	
29	Dépréciation des immobilisations				
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		**************************************		
481	Charges à répartir plusieurs exercices				
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	3 009,28	3 009,28	

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R106 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	10 621,28	0,00	4 471,72	0,00	15 093,00

	N	Nontant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	6 269,00
Ressources propres disponibles	VIII	15 093,00
Solde	IX = VIII - IV (5)	8 824,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET

D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION

A5.1.1

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023	Envoyé en préfecture le 26/04/2023		
	Reçu en préfecture le 26/04/2023		
IV – ANNEXES	Publié le	IV	•
ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-20230412-C	20230411_19_FI-BF	F
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERV	ICES D'EAU ET	A5.1.2	
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMEN	Т		

 IV – ANNEXES
 Publié le

 ELEMENTS DU BILAN

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20230412-020230411_19_FI-BF

A5.2.1

ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION

С	CCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023			
-		Envoyé en préfecture le 26/04/2023		
		Reçu en préfecture le 26/04/2023		
	IV – ANNEXES	Publié le	IV	
	ELEMENTS DU BILAN	ID: 057-245700695-20230412-C	1	-BF
	ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	D'ASSAINISSEMENT	A5.2.2	
	COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISS	EMENT		

IV – ANNEXES Publié le ELEMENTS DU BILAN ID: 057-245700695-20230411_19_Fl-BF

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00		
2023		0	01/01/2023	0,00	0,00	00,0	0,00

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I + (iI + iII).

7
Ś
Page

Λ	S POUR COMPTE DE TIERS A7
IV – ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR

A7 -- CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, fant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

- Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023
 - Publié le
 - ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Μ	B1.1
IV – ANNEXES	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRINTS GARANTIS PAR I A REGIE

EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

de v	ital	0,00	0,00	0,00	0,00
larantie au cour l'exercice	En capital				
Annuitè garantie au cours de l'exercice	En intérêts (8)	00'00	0,00	0,00	00'0
Indices ou devises pouvant	modifler l'emprunt				
Catégorie d'emprunt	Catégorie d'emprunt (7)				
de vate (6)	Níveau de taux				
Taux à la date de vote du budget (6)	Index (4)				
Tau	к Таих э- (3) 5)				
Taux initial	ex Taux) actua-				
Таих	Taux Index (3)				
Périodi- cité des rem- bour-					
Durée rési-	duelle				
Capital restant dû au 01/01/N		00'0	00'0	00'0	00'0
Montant initial		00'0	00°0	00'0	00'0
Organisme prêteur ou	chef de file				
Objet de l'emprunt garanti	,				
te de ation et viil sement runt (1)	Profil				
Année de mobilisation et profil d'amortissement	Année				de la la
Désignation du bénéficiaire		Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors locements sociaux)	Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (fnors locements sociaux)	Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social	TOTAL GENERAL

(1) indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in tine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégone d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOC81015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offents aux collectivités territoriates). (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Publié le

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le B1.2

ID : 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

IV - ANNEXES ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEME GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO [D'ENDETTEMENT REL	_ATIF AUX GARANTIES D [®]	EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	V	aleur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	1 = A+ B + C - D	00,00
Recettes réelles de fonctionnement	11	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	1/11	0,00

⁽¹⁾ Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

⁽²⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽³⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS (projet de budget) - 2023	Envoyé en préfecture le 26/04/2023
	Reçu en préfecture le 26/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le ID : 057-245700695-20230412-C20230411 19 FI-BF
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU	T RECUS

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
 Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
 Objet pour lequel est versée la subvention.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	- 2023 Envoyé en préfecture le 26/04/20	23	
	Reçu en préfecture le 26/04/2023		
IV – ANNEXES	Publié le	IV	
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 057-245700695-20230412-C	20230411_19_FI-	·BF
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		B1.4	

B1.4 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

⁽²⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - Envoyé en préfecture le 26/04.	/2023	
Reçu en préfecture le 26/04/20	023	
 IV – ANNEXES	IV	_
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID: 057-245700695-20230412	2-C20230411_19_FI-BF	F
ETAT DEC CONTRATO DE BADTENADIAT DIQUIC DONCE		
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5	

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	- 2023 Envoyé en préfecture le 26/04/20	23
	Reçu en préfecture le 26/04/2023	
IV – ANNEXES	Publié le	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES E	ID: 057-245700695-20230412-C	20230411_19_FI-BF
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES		B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

	D 1.Q	EINI DEQ AQ		14.114.			
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'ortgine	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
			47771405	•			
8017 Subv	entions à verser en annuités				0,00	0.00	0,00
8018 Autre	es engagements donnés				00,0	0.00	0,00
Au profit d	l'organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d	l'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TO:	TAL			0,00	0,00	0,00

- (1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :
- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantle est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES EL RESUS

ETAT DES ENGAGEMENTS DONNES EL RESUS **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

							/
Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicit é	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8027 Subve	ntions à recevoir par annuités (annui	ités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
8028 Autres	engagements reçus				0,00	0,00	0,00
A l'exceptio	n de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
Engagemen	its reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	7	OTAL			0,00	0,00	0,00

_	AAR DAIG ET ENEDAIE AAAE DAIG ET ENEDAIR DA AGAS		
C	CCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023	Envoyé en préfecture le 26/04/202	23
		Reçu en préfecture le 26/04/2023	·····
	IV – ANNEXES	Publié le	IV
		ID: 057-245700695-20230412-C2	20230411_19_FI-BF
	ALITORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIÈ	- RAI – NOT	R2 1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) ll s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

SOUL DOISE LITERIAL SOUL DO LOUIS	Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le
	ID: 037-243700033-20230412-020230411_13_11-D1

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID : 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV - ANNEXES

≥|5

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	GORIES (2) EMPLOIS BUDGETA	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOIS ot (4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		COMPLET 0.00	COMPLET 0.00	00'0	00'0	00'0	00'0
Director renewal des contines		00.0	00:0	0.00	00.0	00'0	0.00
Directeur général adjoint des services		0000	00'0	00'0	00,00	000	00,0
Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		00'0	00,0	00,00	0,00	00'0	0,00
FILERE ADMINISTRATIVE (b)		00'0	00'0	0,00	00'0	0,00	00'0
FILIERE TECHNIQUE (c)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SOCIALE (d)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		00'0	00'0	0000	00'0	00'0	00'0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		00'0	0,00	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE SPORTIVE (g)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE CULTURELLE (h)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE ANIMATION (i)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
FILIERE POLICE (I)		0,00	00'0	0000	00'0	00'0	00'0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		00'0	0,00	00'0	00'0	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0
						a_um	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont companies à fauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur pérfode d'activité sur l'année :

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à temps partiel à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 % (quotité de travail = 80 %) présent l'année correspond à 100 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,3 * 6 / 12). ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	AI
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

				/		
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REM	REMUNERATION (3)	CON	CONTRAT
	(I)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				00'0		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				00'0		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TEGH : ferchnique.
URB: Urbanisme (dont arriénagement urbain).
S: Social.
MS: Médico-social.
MT: Médico-technique.
SP: Sportif.
CULT: Culturel
CULT: Culturel
PM: Police.
PM: Police.
OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMLINERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (toi du 26 janvier 1984 modifiée): 3.4 et afinée, 3.4 et afinée; 4.4 et afinée; 4.4 et afinée; 5.4 et afinée; 5

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex: « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la joi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pri fondement de l'article 21 de la joi n° 2012-347.

(7) Occupent un empioi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

ID 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

Publié le

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS	- 2023 Envoyé en préfecture le 26/04/2023
	Reçu en préfecture le 26/04/2023
IV – ANNEXES	Publié le
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMEN ¹ EMPLOYE PAR LA REGIE	DE RATTACHEMENT C1.2
ENIFLOTE FAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Adjoint technique	С	1	13 000,00
TOTAL GENERAL	С	1	13 000,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 26/04/2023

Reçu en préfecture le 26/04/2023

<u>IV – ANNEXES</u>

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

_		
С	CCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS - 2023	Envoyé en préfecture le 26/04/2023
		Reçu en préfecture le 26/04/2023
	IV – ANNEXES	Publié le
	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	ID: 057-245700695-20230412-C20230411 19 FI-BF
	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET	ANNEXE C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

CCCE BOIS ET ENERGIE - CCCE BOIS ET ENERGIE - BS Reçulen préfecture le 26/04/2023

Envoyé en préfecture le 26/04/2023 Reçu en préfecture le 26/04/2023

Publié le

ID: 057-245700695-20230412-C20230411_19_FI-BF

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 51 Nombre de membres présents : 40 Nombre de suffrages exprimés : 47

VOTES:
Pour: 47
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation: 20/03/2023

Présenté par (1) le Président, Michel PAQUET, A Cattenom le 11/04/2023

(1) le Président, Michel PAQUET,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Cattenom, le 11/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),



Certifié exécutoire par (1) le Président, Michel PAQUET, compte tenu de la transmission en préfecture, le 2604/13. et de la publication le 2604/13

A Cattenom, le 26/04/23.

- (1) indiquer la « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.
- (3) L'ajout des signataires est désormals facultatif.

